

2010

Référentiel de formation au métier d'ostéopathe

Version 3

Projet conduit par :
Lucie LERAT et coll.
Master professionnel Psychologie du Travail



SOMMAIRE

Étape 1. Élaboration du référentiel d'activités.....	5
Étape 2. Construction du référentiel de compétences.....	5
II. Compétences à développer chez l'élève.....	6
1. Prendre en charge un patient.....	6
Compétence 1. Réaliser un examen clinique.....	6
Compétence 2. Réaliser un diagnostic.....	6
Compétence 3. Appliquer un traitement.....	6
Compétence 4. Communiquer avec un patient.....	6
Compétence 5. Collaborer avec d'autres professionnels de santé.....	6
2. Gérer un cabinet.....	7
Compétence 6. Gérer un cabinet (administration, gestion, logistique).....	7
3. Contribuer au devenir de la profession.....	7
Compétence 7. Se former et enseigner.....	7
Compétence 8. Réunir et fédérer.....	7
III. Note méthodologique pour l'élaboration du référentiel de formation au métier d'ostéopathe.....	8
Résultats attendus.....	8
Méthode.....	8
Finalités de la formation.....	8
Finalités générales.....	8
Finalités spécifiques.....	8
La formation en ostéopathie développe des compétences professionnelles.....	8
IV. Recommandations générales.....	9
Principes pédagogiques.....	9
Articulation des unités d'enseignements.....	11
La posture pédagogique.....	11
Les modalités pédagogiques.....	12
Les unités d'enseignement.....	12
Liens entre unités d'enseignement et compétences.....	12
Champ. Sciences médicales et biologiques.....	14
UE. Structures anatomiques et fonctions organiques.....	14
Compétences ciblées (1, 2, 3, 7).....	14
Éléments de contenu.....	14
Recommandations pédagogiques.....	14
UE. Dysfonctionnements des systèmes.....	14
Principes de l'UE.....	14
Éléments de contenu.....	14
Compétences ciblées (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7).....	14
Recommandations pédagogiques.....	14
Champ. Sciences et techniques ostéopathiques : fondements.....	16
UE. Modèles conceptuels de l'ostéopathie.....	16
Principes de l'UE.....	16
Éléments de contenu.....	16
Compétences ciblées (4,5 et 8).....	16
Recommandations pédagogiques.....	16
UE. Physio-pathologie appliquée.....	16
Principes de l'UE.....	16
Éléments de contenu.....	16
Compétences ciblées (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7).....	16
Recommandations pédagogiques.....	16
UE. Fondements biomécaniques des tests et techniques manuels.....	17
Principes de l'UE.....	17
Compétences ciblées (1, 3, 4, 5, 7).....	17
UE. Raisonnement et démarche clinique ostéopathique.....	17
Principes de l'UE.....	18

Référentiel de formation au métier d'ostéopathe

Compétences ciblées (1, 2)	18
Recommandations pédagogiques	18
UE. Méthodologie d'interrogatoire	19
Principes de l'UE.....	19
Compétences ciblées (1, 4, 6).....	19
UE. Tests	19
Principes de l'UE.....	19
Compétences ciblées (1, 2, 3).....	19
Recommandations pédagogiques	19
UE. Diagnostic	20
Principes de l'UE.....	20
Compétences ciblées (1, 2)	20
Recommandations pédagogiques	20
UE. Techniques manuelles	20
Principes de l'UE.....	20
Compétences ciblées (3)	20
Recommandations pédagogiques	20
Champ. Sciences humaines, gestion et droit.....	22
UE. Psychologie	22
Principes de l'UE.....	22
Éléments de contenu de l'UE	22
Compétences ciblées (1, 3, 4, 5).....	22
Recommandations pédagogiques	22
UE. Éthique, déontologie et droit.....	22
Principes de l'UE.....	22
Éléments de contenu de l'UE	22
Compétences ciblées (2, 4, 6).....	22
UE. Santé publique et prévention, champs d'application	22
Principes de l'UE.....	23
Éléments de contenu de l'UE	23
Compétences ciblées (1, 2, 3, 4, 5).....	23
Recommandations pédagogiques	23
UE. Histoire des médecines dont l'ostéopathie	23
Pré requis.....	23
Principes de l'UE.....	23
Éléments de contenu de l'UE	23
Compétences ciblées (5).....	24
UE. Politiques professionnelles et associations	24
Principes de l'UE.....	24
Éléments de contenu de l'UE	24
Compétences ciblées (5, 7, 8).....	24
Recommandations pédagogiques	24
UE. Gestion administrative et comptabilité	24
Principes de l'UE.....	24
Éléments de contenu de l'UE	24
Compétences ciblées (4, 5, 6).....	24
Recommandations pédagogiques	25
UE. Observation et évaluation d'une situation thérapeutique	26
Principes de l'UE.....	26
Compétences ciblées (1, 2, 3).....	26
Recommandations pédagogiques	26
UE. Démarche diagnostique et orientation.....	26
Principes de l'UE.....	27
Compétences développées (1, 2, 5).....	27
Recommandations pédagogiques	27
UE. Conduite d'une prise en charge et maîtrise de la relation	27
Principes de l'UE.....	27
Compétences ciblées (1, 2, 3, 4).....	28
Recommandations pédagogiques	28
UE. Communication et conduite à tenir	28
Principes de l'UE.....	28
Compétences ciblées (4, 5).....	28
Recommandations pédagogiques	28

Référentiel de formation au métier d'ostéopathe

UE. Stages de mise en responsabilité et autonomisation	29
Compétences ciblées (1 à 8).....	29
Recommandations pédagogiques	29
UE. Méthodologie de recherche.....	29
Principes de l'UE.....	29
Compétences ciblées (7).....	29
Recommandations pédagogiques	30
UE. Anglais professionnel.....	30
Principes de l'UE.....	30
Compétences ciblées (7).....	30
Recommandations pédagogiques	30

I. Rappel de la démarche

La démarche employée pour construire le référentiel de formation du métier d'ostéopathe repose sur une approche compétence ; l'architecture de la formation a été conçue de sorte à faciliter, chez l'élève, le développement de compétences professionnelles. C'est pourquoi, le référentiel de formation exploite pleinement le référentiel de compétences du métier, lui-même construit à partir du référentiel d'activités des professionnels.

Étape 1. Élaboration du référentiel d'activités.

Trois sous-étapes ont été nécessaires :

1. une analyse des référentiels existants ;
2. un questionnaire, élaboré à l'aide de l'analyse précédente, a été adressé à des professionnels ;
3. une série d'entretiens auprès d'ostéopathes a été conduite, sur la base des résultats du questionnaire, pour extraire et organiser l'ensemble des activités professionnelles d'un ostéopathe (en activités et sous-activités).

Étape 2. Construction du référentiel de compétences

La construction du référentiel de compétences s'appuie directement sur le référentiel d'activités. C'est au moyen d'entretiens auprès de professionnels et en reprenant les activités préalablement identifiées que les compétences du référentiel de compétences ont pu être renseignées.

Les compétences ont été décrites à l'aide du concept de schème¹ qui rend compte de la manière dont les activités d'un individu sont structurées. Le schème comprend quatre composantes :

- **les règles d'actions** correspondent à la suite d'opérations reproductibles que l'individu effectue pour atteindre le but qu'il s'est fixé.
- **les anticipations** correspondent aux résultats que l'individu compte obtenir à la suite de ses actions.
- **les inférences et stratégies** représentent la manière dont l'individu adapte son action aux paramètres de la situation. C'est à ce niveau du schème, sur la base des invariants opératoires, que des calculs vont être opérés pour définir la meilleure stratégie à suivre.
- **les invariants opératoires** représentent les connaissances du professionnel (théorèmes en acte) et ce qui lui semble pertinent pour réaliser l'activité (concepts en acte).

C'est en reprenant chaque activité du référentiel d'activités, puis en les détaillant par l'intermédiaire des composantes du schème, que les compétences des ostéopathes ont pu être définies.

¹ Nous faisons référence au concept de schème tel que l'a développé Vergnaud (1990) : « organisation invariante de la conduite pour une classe de situations donnée »

II. Compétences à développer chez l'élève

1. Prendre en charge un patient

Compétence 1. Réaliser un examen clinique

Effectuer un interrogatoire

- ✓ Interroger sur les motifs de consultation
- ✓ Interroger sur les antécédents et les traitements en cours du patient
- ✓ Interroger sur les caractéristiques des symptômes (l'impotence, la douleur, la gêne, etc.)
- ✓ Guider l'interrogatoire

Effectuer un examen physique

- ✓ Déterminer les régions anatomiques à analyser et les détails de l'examen physique à effectuer
- ✓ Réaliser un examen visuel statique et dynamique
- ✓ Réaliser une palpation pour déceler une douleur, une restriction de mobilité ou de déformabilité
- ✓ Réaliser un examen neurologique
- ✓ Réaliser un examen vasculaire

Compétence 2. Réaliser un diagnostic

Elaborer un diagnostic

- ✓ Elaborer le diagnostic différentiel d'une affection nécessitant ou non une réorientation
- ✓ Déterminer la région anatomique à traiter

Compétence 3. Appliquer un traitement

Traiter le système ostéo-articulaire

- ✓ Réaliser une manipulation
- ✓ Réaliser une mobilisation
- ✓ Réaliser une technique musculaire ou myo-fasciale
- ✓ Evaluer le traitement ostéo-articulaire

Traiter le système viscéral

- ✓ Réaliser une mobilisation viscérale
- ✓ Evaluer le traitement viscéral

Traiter le système cranio-facial

- ✓ Réaliser une manipulation suturale
- ✓ Evaluer le traitement cranio-facial.

Compétence 4. Communiquer avec un patient

Accueillir et écouter le patient

- ✓ Recevoir le patient
- ✓ Se renseigner sur l'état civil du patient et les autres coordonnées administratives

Informier et conseiller le patient

- ✓ Expliquer le traitement
- ✓ Informer sur les effets secondaires du traitement
- ✓ Conseiller sur l'hygiène de vie
- ✓ Expliquer les motifs de la réorientation

Compétence 5. Collaborer avec d'autres professionnels de santé

Correspondre avec d'autres professionnels de santé

- ✓ Se présenter et présenter sa profession
- ✓ Orienter le patient vers la profession de santé la mieux indiquée
- ✓ Réaliser un compte rendu de séance

2. Gérer un cabinet

Compétence 6. Gérer un cabinet (administration, gestion, logistique)

Gérer le suivi administratif, le personnel et la logistique du cabinet

- ✓ Gérer les dossiers des patients
- ✓ Gérer le matériel
- ✓ Gérer la comptabilité
- ✓ Assurer le suivi administratif et social

Organiser son emploi du temps

- ✓ Gérer le carnet de rendez-vous
- ✓ Gérer les urgences
- ✓ Adapter et prévoir la durée des séances

3. Contribuer au devenir de la profession

Compétence 7. Se former et enseigner

- ✓ Suivre des formations et des stages
- ✓ Se former au quotidien
- ✓ Préparer et dispenser des enseignements

Compétence 8. Réunir et fédérer

- ✓ S'affilier à une association socioprofessionnelle ou à un syndicat
- ✓ Participer à la vie associative ou syndicale de la profession

III. Note méthodologique pour l'élaboration du référentiel de formation au métier d'ostéopathe

Résultats attendus

Description pour l'ensemble de la formation :

- des principes et méthodes pédagogiques,
- de la durée et des caractéristiques de la formation,
- des modules de formation.

Description pour chaque unité d'enseignement :

- des objectifs de formation, en lien avec les compétences ciblées,
- des savoirs et savoir-faire associés,
- des recommandations quant à l'articulation du module avec d'autres modules de formation.

Méthode

- Extraction des savoirs et des savoir-faire mobilisés par les ostéopathes, à partir des éléments composant les compétences professionnelles définies dans le référentiel de compétences : détermination des domaines de connaissances sur la base desquelles se fonde l'expertise des ostéopathes ;
- Identification des champs disciplinaires correspondant aux domaines de connaissances définis, en vue de spécifier les matières qui devront être enseignées ; hiérarchisation de ces disciplines éducatives dans une logique de formation au métier d'ostéopathe : détermination de disciplines, sous-disciplines et contenus d'enseignement ;
- Etude des situations de formation propices à développer, chez les élèves, l'ensemble des éléments caractérisant les compétences professionnelles (cf. référentiel de compétences) : proposition d'organisation et détermination de principes pédagogiques propices à l'articulation théorie / pratique et interdisciplinaire (mises en situation, modules d'intégration, logique de blocs...) ;
- Constitution d'un groupe de travail composé de formateurs professionnels : évaluation de la pertinence et de la faisabilité de la formation envisagée, complément et/ou modification de l'architecture proposée (disciplines, matières)... ;
- Harmonisation de l'architecture de formation définie à l'issue de la réunion des experts, avec celles proposées dans les référentiels de formation, édités par la DGOS (champs disciplinaires, unités d'enseignement) ;
- Validation du référentiel de formations par les experts.

Finalités de la formation

Finalités générales

La formation en ostéopathie est une formation professionnalisante ; elle vise à faire de l'étudiant qui s'y engage un professionnel compétent, maîtrisant les différentes techniques et savoirs ostéopathiques, garantissant des soins de qualité, capable d'apporter une réponse thérapeutique adaptée aux particularités des patients.

Finalités spécifiques

La formation en ostéopathie garantit la qualité des soins en permettant aux futurs professionnels :

- d'analyser la situation de soin dans sa globalité, à l'aune des savoirs et savoir-faire transmis et intégrés lors de la formation,
- de situer les limites de leur activité et garantir l'innocuité de la prise en charge ostéopathique,
- de prendre des décisions éclairées quant à la pertinence et l'utilité d'une prise en charge en ostéopathie,
- de connaître les champs d'application et les compétences des autres professionnels de santé avec lesquels ils sont amenés à collaborer,
- d'être en mesure de mener seul, en autonomie et responsabilité, une prise en charge thérapeutique.

La formation en ostéopathie développe des compétences professionnelles

- en accompagnant l'étudiant dans l'élaboration et la réalisation de son projet professionnel,
- en délivrant des savoirs et savoir-faire pertinents au regard des activités mises en œuvre par les professionnels ; ces savoirs et savoir-faire sont d'ordres théorique, pratique, méthodologique et relationnel,
- en proposant des situations pédagogiques propres à engendrer, chez l'étudiant, l'élaboration de réelles compétences,

- en préparant l'étudiant à devenir un praticien muni d'une éthique professionnelle, d'un esprit critique et s'inscrivant dans une dynamique de construction et d'actualisation perpétuelle de ses compétences.

IV. Recommandations générales

Principes pédagogiques

La compétence définie dans le référentiel de compétence se base sur la notion de schème développée par Vergnaud (1990). Cette notion rend compte de la dynamique de l'acquisition des compétences. Un schème d'activité se compose de 4 éléments : les invariants opératoires (les savoirs que l'élève tient pour vrais et pertinents pour une classe de situations donnée), les règles d'action (les savoir-faire et savoirs procéduraux mis en oeuvre par l'élève dans l'activité), les inférences (qui constituent la composante calculatoire de la compétence, qui va permettre l'ajustement de cette compétence aux paramètres de la situation) et les anticipations (qui constituent le résultat attendu et/ou à obtenir).

La compétence telle qu'elle est définie dans le référentiel de compétences se construit dans l'activité ; les savoirs et savoirs faire enseignés ne constituent pas d'emblée, chez l'élève, des invariants opératoires et des règles d'action. En effet, ces savoirs et savoirs faire doivent non seulement être assimilés, appropriés par l'élève, autrement dit, constituer, pour lui, de véritables connaissances mais doivent, de plus, être mobilisables dans l'action, la guider.

En situation d'apprentissage, l'élève va mettre en oeuvre une compétence pour résoudre un problème (activité de l'élève), la tâche, en retour, va fournir des informations à l'élève (feedback, résultats) qui vont réinterroger la compétence mobilisée. L'élève pourra ainsi juger si la compétence mobilisée est pertinente au regard de la tâche et si les résultats qu'il a obtenus sont conformes à ce qu'il attendait.

Lorsque la compétence est jugée pertinente, l'élève consolidera cette compétence. En revanche, en cas d'échec, les résultats obtenus n'étant pas conformes à ce que l'élève avait anticipé, celui-ci pourra alors réinterroger les éléments de sa compétence pour pouvoir l'adapter à la tâche et ainsi obtenir le résultat attendu : c'est ce que l'on nomme une régulation. C'est de cette manière que l'élève va apprendre. L'enseignant peut l'y aider. En agissant sur les différentes composantes de la compétence, il facilite le processus d'apprentissage chez ses élèves, en produisant lui-même des feedbacks ou en aidant l'élève à les interpréter. Il incite donc les élèves à produire des régulations qui peuvent toucher les différents composants du schème.

Ces régulations peuvent être de différents types et viennent interroger différentes parties de la compétence :

- ✓ les régulations sur les **règles d'action** constituent des apprentissages par essais erreurs.
 - Réussite : automatisation des règles d'action
 - Échec : abandon ou transformation des règles d'action
- ✓ les régulations sur les **invariants opératoires** interrogent la façon dont l'élève conceptualise son activité et les raisons qui ont guidé son activité
- ✓ les régulations sur le **schème** remettent en cause l'adéquation de la compétence mobilisée avec la tâche traitée.

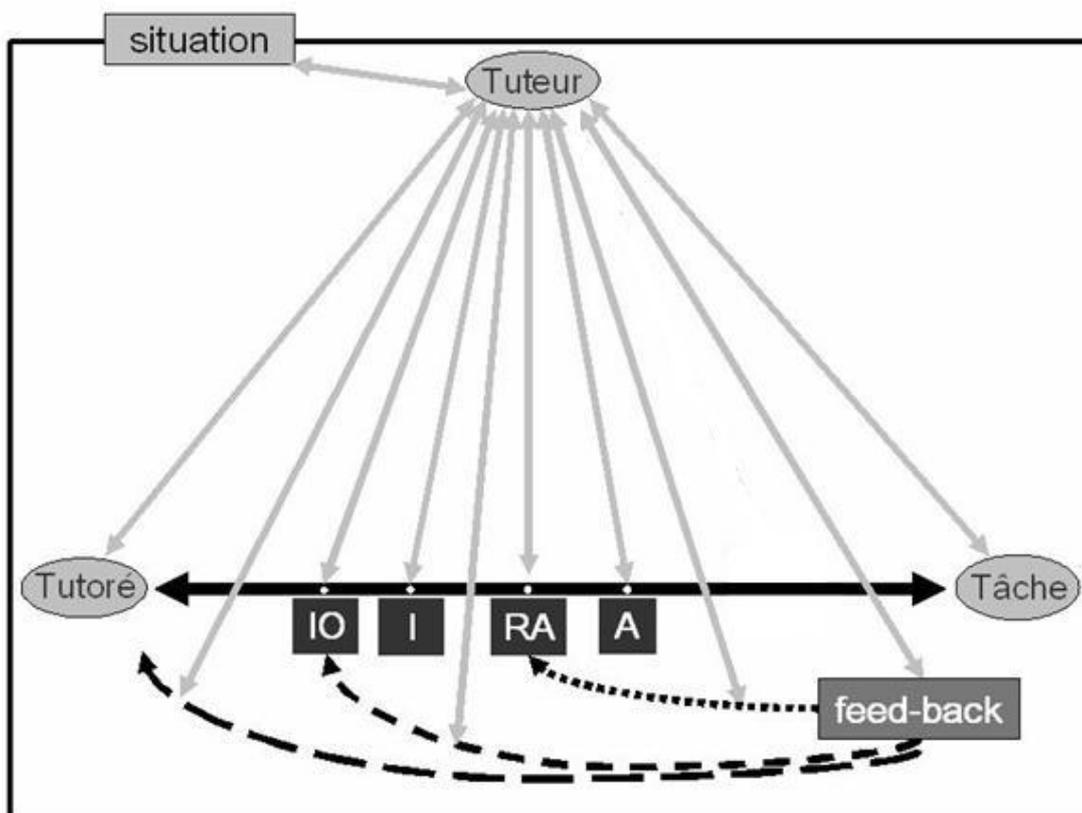


Figure 1 : Modèle d'Aide au Développement Individuel des Compétences (MADIC)
selon Coulet (2010, à paraître)

Légende

IO : invariant opératoire
I : inférences
RA : règles d'action
A : anticipation
Tutoré : élève

.....→ Différents types de régulation

- - - - -→

— — — — —→

Articulation des unités d'enseignements

Le référentiel de formation présente une logique d'organisation dynamique d'unités d'enseignements propice au développement de compétences. Les compétences ciblées sont celles effectivement mobilisées dans l'activité professionnelle d'un ostéopathe.

L'activité mobilise des connaissances issues de disciplines diverses. La formation se doit de reproduire, à son niveau, les liens qui existent entre les connaissances relevant de disciplines différentes, qui doivent être mobilisées, ensemble, dans l'action. Aussi, la formation s'attache à expliciter les liens entre les différents types de savoirs (théoriques et pratiques) et à les articuler. La mobilisation de ces savoirs et savoir-faire en situation, par l'élève, constitue une préoccupation importante de l'architecture de cette formation.

Afin de rendre explicites, pour les étudiants, les liens existant entre les connaissances de domaines disciplinaires distincts, la formation se structure sous forme de blocs d'enseignements. La figure 2 représente l'articulation des unités d'enseignement pour un système donné (« bloc A » sur la figure2).

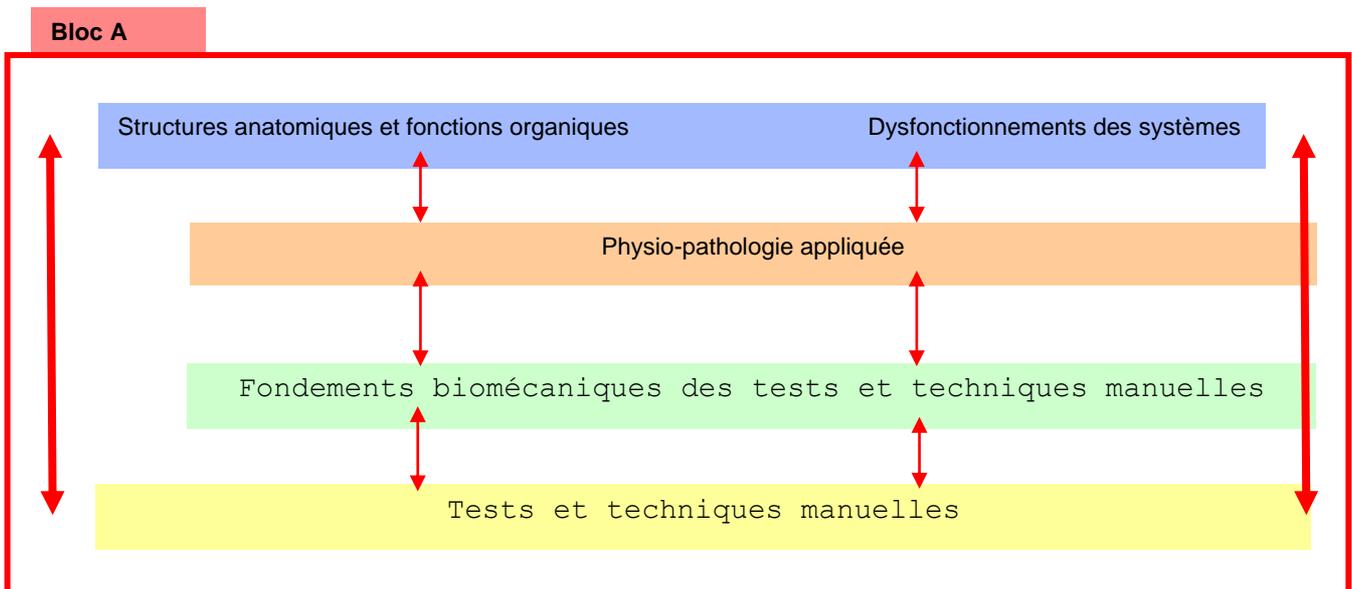


Figure 2. Représentation de l'articulation entre les unités d'enseignements

Un bloc est constitué d'un ensemble d'unités d'enseignements, relatives à des connaissances pratiques et théoriques, issues de différents champs. Ces blocs vont permettre à l'élève d'étudier chaque système sous différents points de vue : les sciences fondamentales, l'approche médicale, l'approche ostéopathique, les tests et les techniques relatifs au système et à ses dysfonctionnements.

Par exemple, pour le bloc d'enseignement « système ostéo-articulaire », toutes les unités d'enseignement de ce bloc se centreront sur l'étude de ce système. Une unité d'enseignement peut contribuer à plusieurs blocs, en fonction du contenu qu'elle est censée aborder.

Un bloc d'enseignement peut se dérouler sur plusieurs semestres.

La posture pédagogique

Les modalités pédagogiques visent la construction des compétences de l'élève. Elles relèvent d'une pédagogie par l'activité où l'élève a l'occasion de mobiliser les différents savoirs et savoir-faire transmis par les enseignants et où il prend une part active dans l'élaboration de ses compétences.

L'enseignant, dans son rôle de tuteur, met en place des situations d'apprentissage et de transmissions de savoirs susceptibles de déstabiliser les conceptions de ses élèves. Ces situations doivent prendre en compte la spécificité de chaque élève, en termes de niveau de compétence et d'expérience ; elles doivent également être propices à la mobilisation de savoirs enseignés dans des unités d'enseignement différentes.

V. Organisation de la formation

Les modalités pédagogiques

Les modalités d'enseignement permettent à l'élève d'apprendre à mobiliser ses connaissances théoriques et pratiques en situation. Les enseignements sont réalisés sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. L'articulation théorie/pratique peut partir de l'analyse de la pratique pour lui apporter un éclairage théorique ou, au contraire, partir de la théorie pour travailler la mise en pratique, la rendre plus opératoire. Cette articulation est classiquement réalisée lors des TD et des TP ; elle fait également l'objet des unités d'intégration, qui « portent sur l'étude de situations cliniques et sur des interventions [professionnelles]. Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations² ».

Les unités d'enseignement

Le référentiel de formation des ostéopathes est constitué de 5 champs de formation dans lesquels sont réparties 23 unités d'enseignement :

1. champ « sciences médicales et biologiques »
 - UE. Structures anatomiques et fonctions organiques
 - UE. Dysfonctionnements des systèmes
2. champ « sciences et techniques ostéopathiques : fondements »
 - UE. Modèles conceptuels de l'ostéopathie
 - UE. Physiopathologie appliquée
 - UE. Fondements biomécaniques des tests et techniques manuels
 - UE. Raisonnement et démarche clinique ostéopathique
3. champ « sciences et techniques ostéopathiques : méthodes et outils »
 - UE. Méthodologie
 - UE. Tests
 - UE. Diagnostic
 - UE. Techniques manuelles
4. champ « sciences humaines, gestion et droit »
 - UE. Psychologie
 - UE. Éthique, déontologie et droit
 - UE. Santé publique et prévention, champ d'application
 - UE. Histoire des médecines dont l'ostéopathie
 - UE. Politiques professionnelles et associations
 - UE. Gestion administrative et comptabilité
5. champ « intégration des savoirs et postures professionnelles »
 - UE. Observation et évaluation d'une prise en charge
 - UE. Démarche diagnostique et orientation
 - UE. Conduite d'une séance et maîtrise de la relation
 - UE. Communication et prise en charge
 - UE. Stage de mise en responsabilité et d'autonomisation
 - UE. Méthodologie de recherche
 - UE. Anglais professionnel

Liens entre unités d'enseignement et compétences

Chaque unité d'enseignements (UE) contribue à l'acquisition des compétences du référentiel. Le tableau 1 (ci-après) synthétise le lien entre ces UE et les compétences qu'elles développent : les croix grisées représentent ce lien.

Par exemple, l'unité d'enseignement « structures anatomiques et fonctions organiques » doit permettre de développer les compétences « Réaliser un examen clinique », « Appliquer un traitement », « Communiquer avec un patient » et « Se former et enseigner ».

² Source : BO Santé – Protection sociale – Solidarité n° 2009/7 du 15 août 2009, Page 278 ; BO Santé – Protection sociale – Solidarité n° 2010/7 du 15 août 2010, Page 189.

Référentiel de formation au métier d'ostéopathe

Champ	UE	Compétences							
		1. Réaliser un examen clinique	2. Réaliser un diagnostic	3. Appliquer un traitement	4. Communiquer avec un patient	5. Collaborer avec d'autres professionnels de santé	6. Gérer un cabinet	7. Se former et enseigner	8. Réunir et fédérer
Sciences médicales et biologiques	Structures anatomiques et fonctions organiques	X		X	X			X	
	Dysfonctionnements des systèmes	X	X	X	X	X	X	X	
Sciences et techniques ostéopathiques : fondements	Modèles conceptuels de l'ostéopathie				X	X			X
	Physiopathologie appliquée	X	X	X	X	X	X	X	
	Fondements biomécaniques des tests et techniques manuels	X		X	X	X		X	
	Raisonnement et démarche clinique ostéopathique	X	X						
Sciences et techniques ostéopathiques : méthodes et outils	Méthodologie d'interrogatoire	X			X		X		
	Tests	X	X	X					
	Diagnostic	X	X						
	Techniques manuelles			X					
Sciences humaines, gestion et droit	Psychologie	X		X	X	X			
	Éthique, déontologie et droit	X	X	X	X	X	X	X	X
	Santé publique et prévention, champ d'application	X	X	X	X	X			
	Histoire des médecines dont l'ostéopathie					X			
	Politiques professionnelles et associations					X		X	X
	Gestion administrative et comptabilité				X	X	X		
Intégration des savoirs et postures professionnelles	Observation et évaluation d'une situation thérapeutique	X	X	X					
	Démarche diagnostique et orientation	X	X			X			
	Conduite d'une séance et maîtrise de la relation	X	X	X	X				
	Communication et projet thérapeutique				X	X			
	Stage de mise en responsabilité et d'autonomisation	X	X	X	X	X	X	X	X
	Méthodologie de recherche							X	
	Anglais professionnel							X	

Tableau 1 : schéma récapitulant les liens entre les unités d'enseignements et les compétences

Champ. Sciences médicales et biologiques

UE. Structures anatomiques et fonctions organiques

Pré-requis

Aucun

Compétences ciblées (1, 2, 3, 7)

- Réaliser un examen clinique
- Réaliser un diagnostic
- Appliquer un traitement
- Se former et enseigner

Éléments de contenu

Pour chaque système sera étudié :

- l'anatomie descriptive
- l'anatomie fonctionnelle
- la physiologie
- les fonctions assurées par le système

Recommandations pédagogiques

Les systèmes ostéo-articulaire, viscéral, cranio-facial, cardio-vasculaire et neurologique seront étudiés. Chaque système sera abordé au regard des spécificités des âges de la vie (maturation et vieillissement).

UE. Dysfonctionnements des systèmes

Pré-requis

UE Structures anatomiques et fonctions organiques

Principes de l'UE

Cette UE a pour but de transmettre à l'élève les connaissances relatives aux différentes affections qu'il est susceptible de rencontrer dans son exercice professionnel futur. Ces connaissances seront utiles lors de l'élaboration du diagnostic qui aboutira à une prise en charge ou une réorientation.

Éléments de contenu

Introduction à la sémiologie (terminologie, classification des maladies...)

Dysfonctionnements des systèmes ostéo-articulaire, viscéral, cranio-facial, cardio-respiratoire, vasculaire et neurologique.

Compétences ciblées (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7)

- Réaliser un examen clinique
- Réaliser un diagnostic
- Appliquer un traitement
- Collaborer avec d'autres professionnels de santé
- Communiquer avec le patient
- Gérer un cabinet
- Se former et enseigner

Recommandations pédagogiques

Éléments à aborder, pour chaque affection étudiée

- **Champs d'application** : les indications, les contre-indications, les drapeaux rouges, les conduites à tenir (prise de décision sur le suivi : arrêt, prolongement de la prise en charge, réorientation)...
- **Symptomatologie** : les différents symptômes et leurs caractéristiques, les drapeaux rouges les symptômes pathognomoniques, l'influence des caractéristiques du patient (âge, sexe, morphologie, profession, etc...) sur l'expression des symptômes, l'influence des traitements médicamenteux sur l'expression des symptômes, le caractère urgent ou non d'une plainte...
- **Sémiologie** : l'histoire naturelle de chaque affection, les différents signes et leurs caractéristiques (localisation, irradiation, durée, rythme, fréquence, intensité, facteur aggravant, déclenchant, améliorant...), l'influence des caractéristiques du patient (âge, sexe, morphologie, etc...) sur les signes cliniques...

- **Étiologies** : les types d'affections et leur origine ...

Articulation avec les autres unités d'enseignement

Cette UE s'articule, dans la logique de blocs, avec :

- l'UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» (pré requis)
- l'UE «Physio-pathologie appliquée»
- l'UE «Fondements biomécaniques des tests et techniques manuelles»
- l'UE «Techniques manuelles»
- l'UE «Tests».

Les UE s'articulent entre elles lorsqu'elles abordent les mêmes systèmes (ostéo-articulaire, viscéral, cranio-facial, neurologique et cardio-vasculaire) et/ou les mêmes fonctions (locomotion, équilibration, préhension, ...)

Champ. Sciences et techniques ostéopathiques : fondements

UE. Modèles conceptuels de l'ostéopathie

Pré-requis

Aucun

Principes de l'UE

Cette UE permet à l'élève de connaître le modèle conceptuel sous-tendant les pratiques ostéopathiques. Elle doit également permettre à l'élève d'adopter une approche systémique dans l'analyse des conduites à tenir (CAT) et la stratégie de traitement.

Éléments de contenu

Définitions, utilité et évolution du modèle conceptuel.

Compétences ciblées (4,5 et 8)

- Collaborer avec d'autres professionnels de santé
- Communiquer avec le patient
- Réunir et fédérer

Recommandations pédagogiques

Les situations rencontrées au cours des stages pourront être reprises pour être analysées à l'aune des différentes conceptions de l'ostéopathie et des pratiques qui y sont liées.

UE. Physio-pathologie appliquée

Pré-requis

- UE Modèle conceptuel de l'ostéopathie
- UE Structures anatomiques et fonctions organiques
- UE Dysfonctionnements des systèmes

Principes de l'UE

Cette UE vise à approfondir les différentes pathologies étudiées lors des UE « structures anatomiques et fonctions organiques » et « dysfonctionnements des systèmes », en se focalisant sur les affections fonctionnelles pour lesquelles le traitement ostéopathique est indiqué.

Éléments de contenu

Étude des affections entrant dans le champ de compétence de l'ostéopathe.

Compétences ciblées (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7)

- Réaliser un examen clinique
- Réaliser un diagnostic
- Appliquer un traitement
- Collaborer avec d'autres professionnels de santé
- Communiquer avec le patient
- Gérer un cabinet
- Se former et enseigner

Recommandations pédagogiques

Éléments à aborder, pour chaque pathologie étudiée

- **Champs d'application** : les indications, les contre-indications, les drapeaux rouges, les conduites à tenir (prise de décision sur le suivi : arrêt, prolongement de la prise en charge, réorientation)
- **Sémiologie** : étude des conséquences cliniques des troubles fonctionnels, l'influence des caractéristiques du patient (âge, sexe, morphologie, profession, antécédents, activités, loisirs, etc...), le caractère urgent ou non d'une plainte...
- **Étiologies** : approfondissement de l'origine mécanique de la pathologie.

Paramètres de la situation pouvant varier, lors de travaux pratiques et travaux dirigés

- type de trouble : fonctionnel et mécanique, infectieux et inflammatoire, neuro-vasculaire.
- caractéristiques du patient : morphologie, âge, sexe, situation socio-professionnelle, activités et loisirs...

- situations : prolongement du traitement vs. nécessité d'une réorientation
- les types de drapeaux rouges et contre-indications
- présence ou absence d'examen complémentaires, nécessité d'en demander la réalisation
- nécessité ou non d'une collaboration avec un/des professionnel(s) de santé
- ...

Articulation avec les autres unités d'enseignement

Cette UE s'articule, dans la logique de blocs, avec

- l'UE «Structures anatomiques et fonctions organiques»
- l'UE «Dysfonctionnements des systèmes»,
- l'UE «Fondements biomécaniques des tests et techniques manuelles»
- l'UE «Techniques manuelles»
- l'UE «Tests».

UE. Fondements biomécaniques des tests et techniques manuels

Pré-requis

UE Physio-pathologie appliquée
UE Tests
UE Techniques manuelles

Principes de l'UE

Cette UE d'intégration consiste à analyser, à l'aide des théories biomécaniques, les modes de fonctionnement des tests et des techniques utilisés dans l'activité de soins.

Cette UE permet de faire le lien entre les UE « physio-pathologie appliquée », « techniques manuelles » et « tests ».

Pour chaque technique et tests étudiés dans les UE « techniques manuelles » et « tests », l'enseignant apportera à l'élève un éclairage biomécanique, afin de l'amener à conceptualiser les gestes techniques, appris dans ces UE.

Il s'agit d'un approfondissement des notions théoriques enseignées dans les UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» et «Dysfonctionnements des systèmes» et l'UE « Physio-pathologie appliquée ».

Compétences ciblées (1, 3, 4, 5, 7)

Réaliser un examen clinique
Appliquer un traitement
Communiquer avec le patient
Collaborer avec d'autres professionnels de santé
Se former et enseigner

Recommandations pédagogiques

Articulation avec les autres unités d'enseignement

Les éléments de contenus enseignés dans :

- l'UE «Structures anatomiques et fonctions organiques»
- l'UE «Dysfonctionnements des systèmes»
- l'UE «Physio-pathologie appliquée».

Ils apportent un éclairage théorique aux techniques et tests enseignés dans :

- l'UE «Tests»
- l'UE «Techniques manuelles»

... peuvent être réinvesties dans cette UE.

Modalités pédagogiques

Cette UE d'intégration doit être mise en lien avec les UE qu'elle vise à articuler. Pour cela, le formateur peut se servir de cas abordés dans des différentes UE, en travaillant avec les élèves sur les différentes composantes du schéma (invariants opératoires, règles d'actions, anticipations et inférences) des compétences à développer, en faisant des allers-retours incessants entre les aspects théoriques et les aspects pratiques.

UE. Raisonnement et démarche clinique ostéopathique

Pré-requis

Méthodologie de recherche

Principes de l'UE

Cette UE consiste à former l'élève au raisonnement clinique. Le formateur insiste sur la nécessité d'adopter un positionnement critique, de questionnement à l'égard des situations de soins qu'un professionnel est susceptible de rencontrer. Il amène l'élève à développer un raisonnement critique, de type déductif et inductif.

Compétences ciblées (1, 2)

Réaliser un examen clinique

Réaliser un diagnostic

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Des mises en situations, par le biais d'études de cas, d'exercices par groupe d'étudiants sont à privilégier. Les contenus des UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» et «Dysfonctionnements des systèmes» et de l'UE «Physio-pathologie appliquée» pourront servir de base lors des simulations d'élaboration d'hypothèses de diagnostic et d'étiologie du trouble fonctionnel.

Champ. Sciences et techniques ostéopathiques : méthodes et outils

UE. Méthodologie d'interrogatoire

Pré-requis

Examen clinique
Lecture et interprétation des examens para-cliniques

Principes de l'UE

Cette UE apprend à l'élève à mener un interrogatoire. Son objectif est donc de permettre à l'élève d'apprendre comment obtenir toutes les informations pertinentes nécessaires à l'élaboration du diagnostic. Cette UE est constituée à la fois d'enseignements théoriques et pratiques.

Compétences ciblées (1, 4, 6)

Réaliser un examen clinique
Communiquer avec le patient
Gérer un cabinet (les urgences)
Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Des études de cas permettront aux élèves de repérer les différentes techniques pouvant être mobilisées dans un interrogatoire ainsi que la pertinence de leur utilisation, en fonction du contexte. Des mises en situations, sous forme de simulations, ainsi que la réalisation de véritables interrogatoires, lors de stages par exemple seront privilégiées.

UE. Tests

Pré-requis

Aucun

Principes de l'UE

Cette UE consiste, pour l'élève, à apprendre et intégrer la technicité du geste et utiliser les différents tests à sa disposition. Il s'agit d'une UE à vocation essentiellement pratique. Cette UE sert de base à l'UE «Fondements biomécaniques des tests et techniques manuelles», qui vient compléter cette UE d'un éclairage théorique.

Compétences ciblées (1, 2, 3)

Réaliser un examen clinique
Réaliser un diagnostic
Appliquer un traitement

Recommandations pédagogiques

Articulation avec les autres unités d'enseignement

Cette UE s'articule, dans la logique de blocs, avec les UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» et «Dysfonctionnements des systèmes» et avec les UE «Physio-pathologie appliquée» et «Fondements biomécanique des tests et techniques manuelles».

Les éléments de contenu enseignés dans cette UE sont en lien étroit avec les contenus des UE «Physio-pathologie appliquée» et «Fondements biomécanique des tests et techniques manuelles» ainsi qu'avec les UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» et «Dysfonctionnements des systèmes» : ils interviennent avant l'UE «Fondements biomécanique des tests et techniques manuelles» et en parallèle des UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» et «Dysfonctionnements des systèmes» et de l'UE «Physio-pathologie appliquée».

Modalités pédagogiques

La mise en activité des élèves constitue l'aspect principal de cette UE. Lors de ces mises en situation, l'enseignant pourra, lorsque l'élève réalise un test, travailler avec les élèves tous les éléments du schéma afin de les aider à réguler leur activité et ainsi favoriser le développement de leurs compétences.

Le nombre d'élèves par enseignant doit permettre à celui-ci d'interagir individuellement avec chacun d'eux. La complexité des tests sera augmentée au fur et à mesure des années de formation.

UE. Diagnostic

Pré-requis

Physio-pathologie
Drapeaux rouges et contre-indications

Principes de l'UE

Cette UE apprend à l'élève les différentes étapes nécessaires à la construction des différents types de diagnostics. Elle enseigne également à l'élève à prendre en compte les éléments les plus pertinents pour l'élaboration du diagnostic.

Cette UE est à mettre en lien avec l'UE « Démarche diagnostique et orientation ».

Compétences ciblées (1, 2)

Réaliser un examen clinique
Réaliser un diagnostic

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Les études de cas seront privilégiées.

Paramètres de la situation à faire varier, lors de travaux pratiques et travaux dirigés

- type de trouble : fonctionnel, inflammatoire...
- caractéristiques du patient : morphologie, âge, sexe, situation socio-professionnelle...
- nécessité éventuelle d'une réorientation
- drapeaux rouges et contre-indications
- présence ou absence d'examen complémentaires, nécessité d'en demander la réalisation
- nécessité éventuelle d'une collaboration avec un/des professionnel(s) de santé

Progression pédagogique

En début de cursus, les cas étudiés feront varier un nombre restreint de paramètres (ex : pas de diagnostic d'exclusion, de contre-indication ou de réorientation... Il est conseillé de faire étudier des troubles essentiellement fonctionnels). En milieu de cursus, tous les paramètres peuvent être mobilisés, avec un niveau de complexité faible. Le niveau de complexité augmentera par la suite pour atteindre la richesse et la complexité d'une situation professionnelle, en fin de cursus.

UE. Techniques manuelles

Pré-requis

Anatomie
Biomécanique
Physio-pathologie appliquée

Principes de l'UE

Cette UE consiste, pour l'élève, à apprendre et intégrer la technicité du geste. Il s'agit d'une UE à vocation essentiellement pratique.

L'UE «Fondements biomécaniques des tests et techniques manuelles» viendra compléter ces enseignements d'un éclairage théorique.

Compétences ciblées (3)

Appliquer un traitement

Recommandations pédagogiques

Articulation avec les autres unités d'enseignement

Cette UE s'articule, dans la logique de blocs, avec les UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» et «Dysfonctionnements des systèmes» et avec les UE «Physio-pathologie appliquée» et «Fondements biomécanique des tests et techniques manuelles».

Les éléments de contenus enseignés dans cette UE sont en lien étroit avec les contenus des UE «Physio-pathologie appliquée» et «Fondements biomécanique des tests et techniques manuelles» ainsi qu'avec les UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» et «Dysfonctionnements des systèmes» : ils

Référentiel de formation au métier d'ostéopathe

interviennent avant l'UE «Fondements biomécanique des tests et techniques manuelles» et en parallèle des UE «Structures anatomiques et fonctions organiques» et «Dysfonctionnements des systèmes» et de l'UE «Physio-pathologie appliquée».

Modalités pédagogiques

La mise en activité des élèves constitue l'aspect principal de cette UE. Lors de ces mises en situation, l'enseignant pourra, lorsque l'élève réalise un geste, travailler avec les élèves tous les éléments du schème afin de les aider à réguler leur activité et ainsi favoriser le développement de leurs compétences. L'enseignant veillera à faire respecter un cadre défini par les notions de drapeaux rouges et les contre-indications.

Le nombre d'élèves par enseignant doit permettre à celui-ci d'interagir individuellement auprès de chacun d'eux.

La complexité des techniques sera augmentée au fur et à mesure des années de formation et de l'expérience/compétence de l'élève.

Champ. Sciences humaines, gestion et droit

UE. Psychologie

Pré-requis

Aucun

Principes de l'UE

Cette UE abordera les différentes dimensions psychologiques du patient (comportements, attitudes, représentations), dont la connaissance permet d'appréhender et de maîtriser la relation patient-praticien.

Éléments de contenu de l'UE

Les modèles de la communication : la signification des messages adressés au praticien par le patient ; les réponses à y apporter ; les stratégies de persuasion

Étude des représentations sociales et des attentes sociales dont les professionnels de santé font l'objet

Théories de l'engagement, des attitudes et de l'auto-efficacité : les facteurs qui influencent les comportements du patient et qui permettent d'adapter les exercices et les conseils thérapeutiques pour qu'ils soient respectés.

Les différentes plaintes psychosomatiques et la détection des cas nécessitant une réorientation

Les différentes étapes du développement (enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse) et leur impact sur la mémoire, le langage, l'attention

Compétences ciblées (1, 3, 4, 5)

Réaliser un interrogatoire

Réaliser un diagnostic

Appliquer un traitement

Communiquer avec un patient

Collaborer avec d'autres professionnels de santé

Recommandations pédagogiques

Articulation avec les autres unités d'enseignement

Cette UE s'articule avec l'UE « Méthodologie d'interrogatoire »

UE. Éthique, déontologie et droit

Pré-requis

Aucun

Principes de l'UE

Cette UE abordera les conditions d'exercices des professions de santé, dans les domaines de l'éthique, de la déontologie et du droit

Éléments de contenu de l'UE

Les obligations réglementaires et légales des professions de santé

La responsabilité civile professionnelle

Le protocole de prise en charge

Les règles d'éthique qui encadrent la profession

Compétences ciblées (2, 4, 6)

Réaliser un diagnostic

Communiquer avec un patient

Gérer un cabinet

UE. Santé publique et prévention, champs d'application

Pré-requis

UE Éthique, déontologie et droit

UE Histoire des médecines, dont l'ostéopathie

UE Dysfonctionnements des systèmes

UE Physio-pathologie appliquée

Principes de l'UE

Cette UE doit permettre à l'élève de connaître les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde, d'identifier la politique de santé et l'offre de soins, et de s'approprier des concepts de santé publique et communautaire. Cette UE présentera également la complémentarité des professions de santé avec celle d'ostéopathe, ainsi que les comportements à adopter dans les situations thérapeutiques pour lesquelles une collaboration est nécessaire à la prise en charge des patients.

Éléments de contenu de l'UE

Santé publique et communautaire

- Les concepts, la démarche et les outils en santé publique
- La santé dans le monde : organismes internationaux, problèmes prioritaires, chartes, ...
- L'organisation de la santé publique en France : structures, planification nationale, régionale, actions prioritaires
- L'organisation de l'offre publique et privée de soins et les systèmes de soins
- L'organisation de la prévention et de la veille sanitaire
- Les grands problèmes de santé publique
- Les filières et les réseaux de soins

Économie de la santé

- Le budget de la santé, la consommation, les dépenses nationales, la maîtrise des coûts
- Le rôle de l'Etat, des collectivités territoriales, des citoyens, du marché
- Le financement de la santé

Champs d'application de l'ostéopathie et des autres professions de santé :

- Présentation des différentes professions de santé avec lesquelles un ostéopathe peut être amené à collaborer ; présentation de leurs champs d'intervention, de leur vocabulaire...
- Recommandations des différentes professions de santé quant à la prise en charge en ostéopathie (indications et contre-indications en fonction des maladies)
- La collaboration avec les professionnels de santé : présenter sa profession, expliquer les motifs de la réorientation ou de la demande d'examen complémentaires ; les comportements et attitudes à adopter pour faciliter la collaboration

Compétences ciblées (1, 2, 3, 4, 5)

- Réaliser un examen clinique
- Réaliser un diagnostic
- Appliquer un traitement
- Collaborer avec d'autres professionnels de santé
- Communiquer avec un patient

Recommandations pédagogiques

Articulation avec les autres unités d'enseignement

Cette UE est liée aux UE « Dysfonctionnements des systèmes » et « Physio-pathologie appliquée », dont elle reprend les situations thérapeutiques pour lesquelles il a été identifié que la prise en charge ne relève pas seulement de l'ostéopathie.

Modalités pédagogiques

Des professionnels de santé (dont des ostéopathes) interviennent pour présenter les situations dans lesquelles une collaboration avec un ostéopathe a été mise en œuvre. Les élèves sont confrontés à des situations (par l'intermédiaire d'études de cas) de prise en charge pour lesquelles un ostéopathe doit collaborer avec un autre professionnel de santé (ils doivent déterminer le type de professionnel à solliciter et les informations à lui demander, les démarches à effectuer).

UE. Histoire des médecines dont l'ostéopathie

Pré requis

Aucun

Principes de l'UE

Cette UE doit permettre à l'élève de positionner l'ostéopathie au sein des sciences médicales et d'en connaître les principales évolutions.

Éléments de contenu de l'UE

Les origines de l'ostéopathie et son évolution.

Compétences ciblées (5)

Collaborer avec d'autres professionnels de santé

UE. Politiques professionnelles et associations

Pré-requis

UE Histoire des médecines, dont l'ostéopathie

Principes de l'UE

Cette UE doit permettre à l'élève de distinguer les différents acteurs qui constituent le monde de l'ostéopathie, d'en comprendre le rôle et l'influence.

Elle permet également à l'élève de situer les différents courants de l'ostéopathie et les différents enjeux de la profession.

Éléments de contenu de l'UE

Le fonctionnement, le rôle, les actions des associations, des syndicats, des établissements de formation et des laboratoires de recherches.

Compétences ciblées (5, 7, 8)

Collaborer avec d'autres professionnels de santé

Se former et enseigner

Réunir et fédérer

Recommandations pédagogiques

Articulation avec les autres unités d'enseignement

Le contenu de cette UE est à mettre en lien avec l'UE « L'histoire des médecines dont l'ostéopathie », dont elle constitue le prolongement.

UE. Gestion administrative et comptabilité

Pré-requis

Aucun

Principes de l'UE

Cette UE abordera les différents aspects de la gestion d'un cabinet dans l'exercice libéral de l'ostéopathie

Éléments de contenu de l'UE

Gestion

- Le dossier du patient, sa composition, les informations à utiliser pendant la séance, les informations à inscrire suite à la séance, son suivi et les informations à communiquer (au patient et aux autres professionnels de santé).
- Le compte rendu de séance : les différents types (téléphoniques, écrits), les différents éléments qui le composent, les éléments à communiquer aux autres professionnels de santé.
- Les différentes obligations déclaratives et la protection sociale, les différentes démarches à effectuer et les organismes à solliciter.
- Le planning et la gestion des plages horaires : l'adaptation de la durée des séances à la difficulté de la prise en charge, l'ajustement aux situations d'urgence, aux situations de handicap ou de précarité...
- La gestion du matériel et de l'hygiène du cabinet.

Comptabilité

- La tenue du registre de comptabilité
- Les associations de gestion agréées

Compétences ciblées (4, 5, 6)

Communiquer avec un patient

Collaborer avec d'autres professionnels de santé

Gérer un cabinet

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Cette unité d'enseignement peut prendre la forme d'un cabinet de consultation (interne à l'école) ou d'un stage, dont la gestion pourrait être confiée aux élèves. Ainsi les élèves, sous l'encadrement d'un professeur, pourraient assurer des consultations, ouvertes au public. Ils pourraient également s'occuper de la gestion du cabinet, des dossiers des patients, de la tenue du registre de comptabilité, de gérer le carnet de rendez-vous... l'enseignement se baserait ainsi sur la mise en activité des élèves. Les cours théoriques, de cette manière, seraient fortement liés à la pratique.

Champ. Intégration des savoirs et postures professionnelles

UE. Observation et évaluation d'une situation thérapeutique

Pré-requis

UE Dysfonctionnements des systèmes
UE Physio-pathologie appliquée
UE Tests
UE Fondements biomécaniques des tests et techniques manuelles
UE Raisonnement et démarche clinique ostéopathique
UE Diagnostic

Principes de l'UE

Cette unité d'enseignement se centre sur l'observation et l'évaluation de la situation thérapeutique ; l'évaluation est à entendre comme l'évaluation diagnostique. Elle permet de mettre l'élève en activité, de mobiliser des compétences qu'il a commencé à développer dans des UE différentes ; cela permet ainsi à l'étudiant de faire des liens entre les différentes UE et de construire et développer ses compétences professionnelles.

Compétences ciblées (1, 2, 3)

Réaliser un examen clinique
Réaliser un diagnostic
Appliquer un traitement
Réaliser un bilan
Suivre le traitement

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Les situations étudiées seront extraites de la vie professionnelle. Les études de cas, privilégiées dans un premier temps, seront par la suite proposées en alternance avec des simulations ou des situations réelles, issues de stages.

L'enseignant a un rôle de tuteur : il oriente l'activité de l'élève, met en évidence les éléments pertinents à prendre en compte et provoque, chez son élève, un questionnement sur l'activité en cours, nécessaire au développement de sa compétence.

Paramètres de la situation à faire varier

- type de trouble : fonctionnel, mécanique, inflammatoire...
- caractéristiques du patient : morphologie, âge, sexe, situation socio-professionnelle...
- nécessité éventuelle d'une réorientation
- drapeaux rouges et contre-indications
- présence ou absence d'examen complémentaires, nécessité d'en demander
- nécessité éventuelle d'une collaboration avec un/des professionnel(s) de santé

Progression pédagogique

Cette UE peut se dérouler tout au long de la formation. En début de cursus, les cas étudiés feront varier un nombre de paramètres restreint (ex : pas de diagnostic d'exclusion, de contre-indication ou de réorientation...) Il est conseillé de faire étudier des troubles essentiellement fonctionnels). En milieu de cursus, tous les paramètres peuvent être mobilisés, avec un niveau de complexité faible. Le niveau de complexité augmentera par la suite pour atteindre la richesse et la complexité d'une situation professionnelle, en fin de cursus.

UE. Démarche diagnostique et orientation

Pré-requis

UE Structures anatomiques et fonctions organiques
UE Dysfonctionnements des systèmes
UE Modèles conceptuels de l'ostéopathie
UE Physio-pathologie appliquée
UE Tests
UE Fondements biomécaniques des tests et techniques manuelles
UE Raisonnement et démarche clinique ostéopathique

UE Diagnostic
UE Ethique, déontologie et droit

UE Santé publique et prévention, champs d'application

Principes de l'UE

Cette UE met l'accent sur la démarche clinique et diagnostique que doit mettre en œuvre l'élève afin de décider si le trouble présenté, par le patient qu'il accueille en consultation, entre dans son champ de compétence.

Elle insiste sur les aspects de la sémiologie qui indiquent si une prise en charge est possible ou si une réorientation est nécessaire.

Compétences développées (1, 2, 5)

Réaliser un examen clinique
Réaliser un diagnostic
Communiquer avec un patient

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Dans un premier temps, les études de cas seront privilégiées. Par la suite, les jeux de rôle, les mises en situation ainsi que les simulations seront intégrées.

Deux dimensions sont présentes dans cette UE : la mise en œuvre d'une démarche diagnostique et la réorientation. Ces deux dimensions peuvent faire l'objet de situations d'enseignement (études de cas et mises en situation) distinctes, dans un premier temps, puis être intégrées l'une à l'autre, par la suite : l'orientation du patient vers un autre professionnel de santé pouvant être une conséquence de la démarche diagnostique mise en œuvre par l'élève.

Paramètres de la situation à faire varier

- type de trouble : fonctionnel, mécanique, inflammatoire...
- caractéristiques du patient : morphologie, âge, sexe, situation socio-professionnelle...
- nécessité éventuelle d'une réorientation
- drapeaux rouges et contre-indications
- présence ou absence d'examen complémentaires, nécessité d'en demander
- nécessité éventuelle d'une collaboration avec un/des professionnel(s) de santé

Progression pédagogique

Cette UE peut se dérouler tout au long de la formation. En début de cursus, les cas étudiés feront varier un nombre restreint de paramètres. En milieu de cursus, tous les paramètres peuvent être mobilisés, avec un niveau de complexité faible. Le niveau de complexité augmentera par la suite pour atteindre la richesse et la complexité d'une situation professionnelle, en fin de cursus.

Articulation avec d'autres unités d'enseignement

Cette UE, bien qu'intégrant les savoirs enseignés dans d'autres UE, peut débuter tôt dans le cursus de formation. Elle peut commencer peu de temps après que certaines des UE qu'elle intègre (« Dysfonctionnements des systèmes » et « Physio-pathologie appliquée », par exemple) ont débuté.

UE. Conduite d'une prise en charge et maîtrise de la relation

Pré-requis

UE Dysfonctionnements des systèmes
UE Physio-pathologie appliquée
UE Tests
UE Techniques manuelles
UE Fondements biomécaniques des tests et techniques manuelles
UE Raisonnement et démarche clinique ostéopathe
UE Diagnostic
UE Méthodologie d'interrogatoire
UE Psychologie
UE Ethique, déontologie et droit

Principes de l'UE

Référentiel de formation au métier d'ostéopathe

Cette UE a pour vocation de préparer l'étudiant à conduire une consultation dans son intégralité. Cela comprend la phase de réalisation d'un examen clinique, la mise en place du diagnostic, le traitement et son évaluation.

L'UE doit permettre à l'étudiant de choisir un traitement cohérent avec le diagnostic établi, tout en contrôlant la relation avec le patient.

Compétences ciblées (1, 2, 3, 4)

- Réaliser un examen clinique
- Réaliser un diagnostic
- Appliquer un traitement
- Collaborer avec d'autres professionnels de santé

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Dans un premier temps, les études de cas seront privilégiées. Par la suite, les jeux de rôle, les mises en situation ainsi que les simulations seront intégrées.

Deux dimensions sont présentes dans cette UE : la conduite d'une séance et la relation entre le patient et le praticien. Ces deux dimensions peuvent faire l'objet de situations d'enseignement (études de cas et mises en situation) distinctes, dans un premier temps, puis être intégrées l'une à l'autre, par la suite

Paramètres de la situation à faire varier

- type de trouble : fonctionnel, mécanique, inflammatoire...
- caractéristiques du patient : morphologie, âge, sexe, situation socio-professionnelle...
- niveau de nervosité du patient, douleur ressentie, exprimée dans la plainte
- nécessité éventuelle d'une réorientation
- drapeaux rouges et contre-indications
- présence ou absence d'examen complémentaires, nécessité d'en demander
- nécessité éventuelle d'une collaboration avec un/des professionnel(s) de santé

Progression pédagogique

Cette UE peut se dérouler tout au long de la formation. En début de cursus, les cas étudiés feront varier un nombre de paramètres restreint (ex : pas de diagnostic d'exclusion, de contre-indication ou de réorientation...) Il est conseillé de faire étudier des troubles essentiellement fonctionnels). En milieu de cursus, tous les paramètres peuvent être mobilisés, avec un niveau de complexité faible. Le niveau de complexité augmentera par la suite pour atteindre la richesse et la complexité d'une situation professionnelle, en fin de cursus.

UE. Communication et conduite à tenir

Pré-requis

- UE Structures anatomiques et fonctions organiques
- UE Dysfonctionnements des systèmes
- UE Physio-pathologie appliquée
- UE Psychologie
- UE Ethique, déontologie et droit
- UE Santé publique et prévention, champs d'application

Principes de l'UE

Permettre à l'élève d'adopter les codes de communication des professionnels de santé lorsqu'il est nécessaire, lors d'une consultation, de réorienter le patient vers un autre professionnel de santé et / ou de demander des compléments de soins.

La mise en place d'une conduite à tenir peut également nécessiter l'implication d'une équipe pluridisciplinaire. L'élève peut en être le concepteur ou y être intégré.

Compétences ciblées (4, 5)

- Collaborer avec d'autres professionnels de santé
- Communiquer avec un patient

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Référentiel de formation au métier d'ostéopathe

Les situations étudiées seront extraites de la vie professionnelle. Les études de cas, les simulations sont des modalités permettant aux élèves de se mettre en situation et de mobiliser, dans un cadre protégé, leurs compétences.

L'enseignant a un rôle de tuteur : il oriente l'activité de l'élève, met en évidence les éléments pertinents à prendre en compte et provoque, chez l'élève, un questionnement sur l'activité en cours, nécessaire au développement de sa compétence.

En lien avec le stage, l'élève peut proposer la mise en place d'une conduite à tenir, en rapport avec une problématique rencontrée. Cette problématique peut émaner de la structure d'accueil du stage.

L'intervention d'autres élèves, futurs professionnels de santé, dans la construction d'une prise en charge pluridisciplinaire peut également être envisagée.

Progression pédagogique

La mise en place d'une conduite à tenir et/ou d'un partenariat avec une école formant d'autres professionnels de santé peut s'étaler sur plusieurs semestres.

Articulation avec d'autres unités d'enseignement

Cette UE peut s'articuler avec l'UE «stage de mise en responsabilité et d'autonomisation» lorsque le projet thérapeutique proposé par l'élève s'intègre dans son projet de stage.

UE. Stages de mise en responsabilité et autonomisation

Pré-requis

Toutes les UE

Compétences ciblées (1 à 8)

Toutes

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Des temps seront aménagés, en dehors du stage et des enseignements, afin que l'élève puisse prendre du recul, analyser les activités qu'il a réalisées et les difficultés qu'il a rencontrées lors de son stage. Ces temps d'analyse de la pratique de l'élève peuvent être individuels (l'élève et son enseignant-tuteur) ou/et collectifs (l'ensemble des élèves en présence d'un enseignant-tuteur).

Progression pédagogique

L'entrée en stage des élèves est à privilégier, dès la première année, par un stage d'observation. La prise de responsabilité, l'autonomie et la durée des stages seront de plus en plus importantes au fur et à mesure des années d'études.

UE. Méthodologie de recherche

Pré-requis

Aucun

Principes de l'UE

Cette UE doit permettre à l'élève de hiérarchiser les informations, en fonction de leur source et de la pertinence de celles-ci pour la recherche qu'il mène.

Habituer l'élève à mettre à jour ses connaissances, se tenir au courant des progrès technologiques, dans une perspective de formation continue est une préoccupation importante de cette UE.

Cette UE doit également développer, chez l'élève, sa capacité à mener une recherche et à en communiquer les résultats.

Compétences ciblées (7)

Se former et enseigner

Communiquer avec les autres professionnels de santé

Raisonnement diagnostique

Eléments de contenu de l'UE

Recherches bibliographiques scientifiques, recherche documentaire

Lecture critique et études d'articles scientifiques en ostéopathie

Démarche scientifique: les méthodes de recherche quantitatives et qualitatives

Référentiel de formation au métier d'ostéopathe

Méthodes d'élaboration d'une problématique, d'une question de recherche, d'hypothèses
Méthodes d'analyse des données : analyse de contenu, statistiques
Utilisation des résultats de recherche dans la pratique professionnelle, pratique fondée sur les preuves
Veille technologique

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Des moments de tutorat permettront de suivre l'élève dans la construction d'un mémoire de recherche. L'enseignant guidera l'élève dans la définition d'une problématique, le choix de l'utilisation d'outils et la définition d'un protocole expérimental pertinent quant à son objet de recherche.

Progression pédagogique

Cette UE peut prendre place tout au long du cursus de l'élève. Les exigences concernant les dossiers et mémoires de recherche iront en grandissant.

Articulation avec d'autres unités d'enseignement

Cette UE peut s'articuler avec toutes les autres UE, en fonction du projet de recherche de l'élève.

UE. Anglais professionnel

Pré-requis

Aucun

Principes de l'UE

Cette UE a pour vocation de développer, chez l'élève, le vocabulaire élémentaire relatif aux professions de santé et plus spécifiquement de l'ostéopathie, afin que celui-ci puisse écrire et lire des articles scientifiques en anglais, dans une optique de développement des compétences tout au long de la vie.

Compétences ciblées (7)

Se former et enseigner

Éléments de contenu de l'UE

Vocabulaire professionnel dans le domaine de l'ostéopathie, de la santé
Lecture et traduction d'écrits professionnels (fiches, procédures, articles, extraits d'ouvrages, ...)
Étude et critique d'articles professionnels et scientifiques en anglais
Synthèses (en français puis en anglais) d'articles professionnels et scientifiques en anglais

Recommandations pédagogiques

Modalités pédagogiques

Dans un premier temps, les bases de la langue seront étudiées. Les élèves pourront apporter des articles scientifiques en lien avec un domaine de recherche particulier.

Articulation avec d'autres unités d'enseignement

Cette UE peut s'articuler avec l'UE « méthodologie de recherche » : les élèves amenant, lors des enseignements, des articles scientifiques relatifs au projet de recherche qu'ils sont en train de développer.